



Communiqué de presse

Paris, le 6 mai 2015, 18h00

## Déclaration au titre de l'article 223-16 du règlement général de l'AMF

Conformément aux dispositions de l'article L233-8 du Code de commerce, la société informe ses actionnaires qu'au mois d'avril 2015, le capital se composait de **4 966 882** actions en circulation et représentait un nombre total de droits de vote de **7 781 613** calculé conformément aux dispositions de l'article 223-11 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

### À propos de Solucom

*Solucom est un cabinet de conseil en management et système d'information.*

*Les clients de Solucom sont dans le top 200 des grandes entreprises et administrations. Pour eux, Solucom est capable de mobiliser et de conjuguer les compétences de plus de 1 400 collaborateurs.*

*Sa mission ? Porter l'innovation au cœur des métiers, cibler et piloter les transformations créatrices de valeur, faire du système d'information un véritable actif au service de la stratégie de l'entreprise.*

*Solucom est coté sur Euronext Paris et est éligible au PEA-PME.*

*Le cabinet est qualifié « entreprise innovante » par BPIFrance, une qualification renouvelée en avril 2014 pour 3 ans.*



Retrouvez l'ensemble de notre communication financière sur [www.solucom.fr](http://www.solucom.fr)



#### Solucom

**Pascal IMBERT**

Président du directoire

Tél. : 01 49 03 20 00

**Sarah LAMIGEON**

Directrice de la Communication

Tél. : 01 49 03 20 00

#### Actus Finance

**Mathieu OMNES**

Relations analystes - investisseurs

Tél. : 01 53 67 36 92

**Nicolas BOUCHEZ**

Relations presse

Tél. : 01 53 67 36 74